

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués à la séance qui aura lieu le **jeudi 26 septembre 2024 à 19 heures**, Salle Jean Jaurès.

ORDRE DU JOUR

- **DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**
- **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 JUILLET 2024**
- **COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE : ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT**
 - ✓ **DCM-2024-038 : MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE DE L'EGLISE**
 - ✓ **DCM-2024-039 : AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE**
 - ✓ **DCM-2024-040 : PLACEMENT DE FONDS A TERME AUPRÈS DU TRESOR PUBLIC : OUVERTURE D'UN COMPTE A TERME**
 - ✓ **DCM-2024-041 : BAIL DE LOCATION D'UN LOGEMENT SOCIAL**
 - ✓ **DCM-2024-042 : MISE A DISPOSITION DES SALLES ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS**
 - ✓ **DCM-2024-044 : M57 FONGIBILITÉ DES CRÉDITS : DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE PORTANT VIREMENT DE CRÉDITS DE CHAPITRE A CHAPITRE**
 - ✓ **DCM-2024-045 : MISE A DISPOSITION DES SALLES ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025**

METROPOLE

Point 1 - SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE SA3M - APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2023 DE L'ADMINISTRATEUR

Point 2 - CONVENTION DE GESTION DE LA RÉSERVATION DES LOGEMENTS SOCIAUX DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE 2024 - 2026

Point 3 - AVENANT 2024 A LA CONVENTION EN FAVEUR DE LA GÉNÉRALISATION DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2019 - 2023

Point 4 - COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE : RAPPORT DU 04 SEPTEMBRE 2024

Point 5 - COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE : FIXATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DÉFINITIVES 2024

RESSOURCES HUMAINES

Point 6 - MISE EN PLACE D'UNE ACTIVITE ACCESSOIRE

Point 7 - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Point 8 - MISE EN PLACE D'ASTREINTES ET DE PERMANENCES

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

Point 9 - ADHESION A LA CENTRALE D'ACHAT DU NUMERIQUE ET DES TELECOMS (CANUT)

Point 10 - CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC LE CLUB TAURIN

Point 11 - BUDGET PRINCIPAL DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Point 12 - BUDGET ANNEXE "GESTION DES LOCAUX" DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Point 13 - AVENANT 1 AU MARCHÉ 03MOE22 - MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE QUARTIER GEORGES BIZET

Point 14 - AUTORISATION DU LANCEMENT DES PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

URBANISME

Point 15 - PROJET URBAIN PARTENARIAL "MAS DE ROUE" : AVIS DE LA COMMUNE

Point 16 - AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Les dossiers concernant ces points peuvent être consultés aux heures et jours habituels d'ouverture de la mairie (*du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30*) à la Direction Générale des Services.

Baillargues, le 20 septembre 2024

Le Maire de Baillargues,

Jean-Luc MEISSONNIER

